la défunte. Un grand nombre de parents et d'amis avaient tenu à rendre les derniers hommages à cette femme de bien. Parmi les couronnes, nous avons remarqué celles offertes par le personnel de la filature et par les ouvriers et ouvrières de l'établissement Emile Renouard.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de l'Est.

L'influenza. — La maladie à la mode continue à régner à Lille : trente-deux cas se sont produits à l'Institut industriel, dont les élèves ont été licenciés jusqu'au 5 janvier.

Le vol de Gand. — Nous avons raconté les circonstances de l'arrestation de J.-B. Debacker, l'auteur du vol important commis à Gand, la nuit du 19 au 20 novembre, dans la propriété de Mme la comtesse Barré de Comogne.

Nous avons dit aussi que Debacker s'était marié, le 9 de ce mois, avec une marquise du trottoir. Or, il avait fait croire à sa mère, une bonne brave femme qui habite à Bruxelles, dans le quartier du Palais du Midi, que sa femme appartenait à une des meilleures familles de Lille, et qu'elle lui apportait une forte dot en mariage.

Après ses noces, il fit un voyage à Bruxelles et offrit à sa mère, — qui crut qu'ils étaient pris sur la dot. — de magnifiques cadeaux; des titres et des bijoux. A cette occasion même, il avait — détail piquant, — remis à sa mère une somme de 270 fr. pour désintéresser un habitant de la rue de Namur au préjudice de qui il avait commis un vol quelque temps auparavant.

Mme Debacker ne put qu'approuver cette idée; elle accepta l'argent et désintéressa la personne en question. Or, l'argent qu'il avait remis provenait d'un autre vol, celui de Gand! et les cadeaux qu'il avait faits à sa mère étaient pris sur le butin de ce même vol.

La police bruxelloise, à la suite de perquisitions qui ont été opérées hier, a saisi, chez Mme Debacker tous les titres et les bijoux que le voleur lui avait donnés en présent.

Debacker va être extradé très prochainement, si toutefois cette formalité n'est pas remplie aujourd'hui même.

Etrange disparition. — On s'entretient beaucoup, depuis samedi, dans le quartier Saint-André, d'une disparition environnée de circonstances quelque peu étranges.

On sait que la congrégation des religieuses Franciscaines possède, façade de l'Esplanade, une maison où l'on reçoit en qualité de pensionnaires des dames âgées ou qui, n'ayant plus de famille, ne veulent pas vivre isolées.

L'une d'elles, Mlle Héloïse Autier, âgée de soixante-sept ans, a disparu depuis vendredi après-midi, et toutes les recherches tentées jusqu'à présent pour savoir ce qu'elle pouvait être devenue sont demeurées infructueuses.

Mlle Autier, qui appartient à une famille des plus honorables est, depuis vingt ans, pensionnaire des Dames franciscaines, elle sortait fréquemment dans l'après-midi ; d'habitudes très régulières, elle ne manquait jamais de rentrer à la communauté pour le repas du soir, à moins qu'elle ne fût invitée à dîner en ville et encore, dans ce cas, comme toutes les autres pensionnaires, elle était invariablement rentrée pour neuf heures, comme le veut le règlement de l'établissement.

Vendredi elle sortit à trois heures et demie en disant à la supérieure qu'elle ferait quelques visites et irait ensuite à l'église Saint-André. La religieuse l'engagea à ne pas s'attarder après la tombée de la nuit, lui représentant que si elle désirait remplir ses dévotions, un salut était célébré le soir dans la chapelle de la communauté.

A neuf heures et demie, fort inquiètes de l'absence prolongée de Mlle Autier, des religieuses se rendirent en voiture dans les diverses maisons où l'on supposait qu'elle avait pu aller pendant la journée.

Leurs recherches furent vaines. On pensa un instant qu'elle aurait pu s'endormir dans un coin, à Saint-André, sans que la personne chargée de la fermeture de l'église s'en fût aperçue.

A onze heures du soir, on fit donc ouvrir l'église, qu'on visita minutieusement. Mlle Autier n'y était pas.

Samedi, les religieuses continuèrent leurs recherches en ville.

On apprit que, la veille, en sortant de la communauté, Mlle Autier s'était rendue chez sa couturière ; elle avait ensuite acheté, dans une épicerie de la rue Royale, quelques sucreries de la valeur d'un franc; enfin, à cinq heures et demie, elle se trouvait encore chez Mme X.. , rue Royale.

Depuis ce moment, on perd sa trace.

Mlle Autier pouvait pourtant avoir quitté Lille et, pour un motif inconnu, être partie dans sa famille qui, paraît-il, réside à Boulogne.

Mais cette supposition ne paraît guère admissible, car Mlle Autier n'avait sur elle que quelques francs. En effet, sa pension est payée par la famille, et c'est la supérieure qui est chargée de lui remettre l'argent de ses menues dépenses.

De plus, ses parents, prévenus immédiatement, ont répondu ne pas l'avoir vue.

Une enquête a été commencée par M. le commissaire du premier arrondissement.

Peut-être Mlle Autier aurait-elle été victime d'un accident ; trompée par l'obscurité, en retournant au couvent. Aussi, depuis deux jours, des recherches sont faites dans la Deûle auprès du pont Napoléon. Elles n'ont pas abouti.

Le frère de Mlle Autier et d'autres parents sont arrivés à Lille.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire; en tous cas, nous publions aujourd'hui le signalement de Mlle Autier, tel qu'il nous est communiqué par la police.

Soixante-sept ans; cheveux et sourcils blancs ; nez un peu épaté ; menton rond; visage maigre ; taille petite ; front ordinaire ; yeux bleus; bouche moyenne.

Mlle Autier a le dos très voûté. Au moment de sa disparition, elle était vêtue d'un manteau de drap noir doublé de ouate ; elle portait un chapeau de tulle noir et était chaussée de bottines de cuir.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — Les nouveaux prêtres ordonnés samedi ont été nommés aux postes suivants :

MM. Edmond Liagre, d'Armentières, professeur à l'Institution Notre-Dame des Anges à St-Omer; François Lacomblez, de Forest, professeur au petit séminaire de Cambrai; Julien Motte, de Wattrelos, professeur à l'Institution St-Jude à Armentières. Jules Boulaugué, d'Aubry, vicaire à Sains-du-Nord; Nestor Delcourt, de Romeries, professeur à l'Institution de l'Assomption à Bavay.

Clément Lenglain, du Rosult, vicaire à Favril; Victor Maroille, de Saint-Amand, vicaire à Wallers ; Gabriel Serien, de Saint-Sylvestre-Cappel, vicaire à Petite-Synthe; Augustin Hanscoote, de Dunkerque, professeur à l'Institution de Marcq-en-Baroeul; Jean-Baptiste Dubois, de Mons-en-Pévèle, vicaire à Maresches; Charles Lemaire, de Thun-Lévêque, professeur à l'Institution Saint-Jean à Douai.

Jules Alexandre, de Steenbecque, professeur à l'institution de l'Immaculée-Conception à Bailleul ; Charles Coeman, d'Aertrycke, vicaire à Roubaix, St-Joseph ; Arthur Dewynter, d'Eringhem, vicaire à Armentières-Campagne ; Louis Lootgleter, d'Arnèke, vicaire à Méteren; Auguste Pionnié, de Seclin, vicaire à Doulieu ; Auguste Rollier, de Wormhoudt, vicaire à Roubaix, Notre-Dame.

Cyrille Vandierdonck, d'Halluin, professeur à l'institution de St-François d'Assise à Hazebrouck; Jean-Baptiste Lucidarme, de Doulieu, professeur à l'Institution N.-D. des Victoires à Roubaix; Achille Dehaut, de Boeschèpe, vicaire à Pitgam; M. l'abbé Houzé, professeur à l'institution de l'Assomption, à Bavay, est nommé vicaire à Marcq-en-Baroeul.

CONCERTS & SPECTACLES

Grand-Théâtre. — M. Alix vient de traiter pour une seule représentation jeudi prochain, avec le *Théâtre des Lilliputiens*, une ingénieuse invention de M. Gautier, le directeur d'*Excelsior-Théâtre*.

Les lilliputiens sont des petits personnages *vivants*, mesurant 35 centimètres de hauteur qui parlent, dansent, chantent et agissent sur un petit théâtre d'une richesse extraordinaire.

Grand théâtre de Lille. — Une troupe de passage, très bonne dans son ensemble a donné hier au Grand théâtre *l'abbé Constantin* et *Belle maman*.

Tout *le monde a lu le délicieux roman* de Ludovic Halévy. Il faut avouer que la pièce, fort jolie, ne vaut pas le roman et que tant de scènes si touchantes et si délicates perdent beaucoup à être mise en scène.

Belle maman que n'a-t-on dit sur les belles-mères? Celle-ci est d'une étourderie, d'une légèreté, d'une inconséquence inqualifiables. Cette belle-mère trop jeune, jette son gendre dans des aventures aussi désagréables les unes que les autres. Elle finit heureusement par s'amender et... par se remarier. Quant à la moralité, il ne faut guère l'y chercher. L'auteur a voulu faire rire et a pleinement réussi.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du lundi 23 décembre

Accident à Tourcoing. — Arrêt

I. En ce qui concerne la responsabilité civile, l'arrêt confirme le jugement qui déboute l'appelant Carré de sa demande pour son fils, d'une pension viagère à la maison Binet.

II. Quant à la question d'assurance que le jugement d'appel a omis de résoudre, la Cour décide que la maison Binet, en assurant ses ouvriers, sans rien retenir sur leurs salaires, a fait un acte de charité qui ne saurait, en quoi que ce soit, l'obliger elle-même envers eux. A ce nouveau point de vue, l'appelant Carré est aussi débouté de sa prétention.

NORD

Nos députés. — M. Léon Renard et quelques-uns de ses collègues ont déposé lundi un projet de résolution, déjà soumis à la Chamboe en 1885 par M. Lefèvre-Pontalis, et ayant pour objet de décider qu'aucune invalidation ne pourra être prononcée que si elle réunit les deux tiers des votants.

L'influenza a gagné Cambrai, où 125 soldats sont alités à la caserne Cantimpré.

Un meurtre à Saint-Aubin. — Le parquet s'est transporté hier à Saint-Aubin, accompagné d'un médecin légiste, pour procéder à une information relativement à la mort d'un enfant du sexe masculin, âgé de 20 jours.

L'enquête a démontré que cet enfant a succombé à une asphyxie occasionnée par un manque de précautions de la mère, la fille Boutry, qui ne paraît pas jouir de toute ses facultés.

BELGIQUE

Mouscron. — *Une imprudence.* — Un habitant du Ballon, M. Louis V.... qui avait, à cause des nombreux vols qui se commettent dans ces parages, fixé à sa porte un revolver manœuvrant quand elle s'ouvrait, a été hier matin, victime de son imprudence. En allant ouvrir sa porte, il ne se souvint plus du revolver et attrapa la décharge dans le côté gauche.

La balle lui avait brisé une côte et s'était logée près du poumon ; son extraction fut difficile. L'état du blessé est grave.

Bruxelles. — La princesse Clémentine aura terminé ses études à la fin de cette année. La jeune princesse, qui a eu dix-sept ans le 30 juillet dernier, va donc sortir de « classe », de « school-room », comme on dit en Angleterre.

Comme ses sœurs, la princesse Clémentine connaît parfaitement, outre les langues française et flamande, l'anglais et l'allemand. Ses études ont également embrassé les branches les plus diverses que comprend l'éducation des jeunes filles.

Pour marquer cette nouvelle étape dans la vie de la princesse Clémentine, une dame d'honneur est attachée à la personne de Son Altesse Royale.

— Le prince Victor Napoléon venant de Londres est arrivé à Bruxelles en compagnie de trois personnes.

— Le correspondant bruxellois du *Précurseur*, qui a ses entrées à la cour, écrit dans sa dernière lettre : « Au dernier dîner de la cour, le roi a eu l'occasion d'entretenir des membres de la Chambre de diverses questions politiques. La conversation étant tombée sur les articles de la *Nouvelle Revue*, Sa Majesté a très énergiquement protesté contre l'existence d'un prétendu traité avec l'Allemagne.

L'influenza à Bruxelles. — Hier après-midi, le Collège échevinal de Bruxelles a ordonné la fermeture de tous les établissements d'instruction communaux. Cette mesure a été prise en raison de l'intensité de l'épidémie d'*influenza* qui atteint nombre considérable de professeurs et d'élèves.

Dans certains établissements on a constaté, hier matin, près de trente pour cent d'élèves manquants; le corps professoral est frappé à peu près dans les mêmes proportions.

Charleroi. — La grève a recommencé ce matin aux charbonnages de Membourg, à Sacré-Madame ; au Pays de Liége et aux Houillères-Unies ; elle s'est étendue aux deux puits de Monceau et Fontaine. Il y a reprise partielle à Amer-Cœur et Raphaël.

La grève est complète au Bourbier et à Ormont.

Le nombre des grévistes est porté aujourd'hui à 6,700. Ils se répartissent ainsi : Charleroi 1,150, Dom-Premy 195, Montigny 1,180, Gilly 385, Lodeleuzar 520, Jumet 740, Roux 315, Cathelinau 770 et Fleurus 720.

Les grèves. — La situation est maintenant complètement améliorée à Ormont au Bourbier. Ces Charbonnages donnent une augmentation de salaires, mais ne consentent pas à réduire les heures de travail. On signale une faible reprise au Maimbourg, au Trieu, à Rosini.

La grève commence à Marchiennes, à Roux et à Lodelinsart. Le travail continue, au Gouffre, au Poirier, à Baymont. Les grévistes sont calmes et demandent 15 0/0 d'augmentation.

Les troupes de Charleroi sont toujours consignées. La gendarmerie a été renforcée. La situation est tendue dans le borinage.

Liége. — On annonce la mort, à l'âge de 98 ans, de la dernière descendante de l'une des branches de la famille d'Orléans, Mlle M.-J.-C, d'Orléans de la Graviére, née à Lille en 1791, et fille de Hippolyte Crysole d'Orléans de la Gravière. Elle n'avait que 14 mois lorsque les évènements de la Révolution obligèrent ses parents à émigrer : ils vinrent se fixer à Liége.

CHOSES ET AUTRES

Un habitant de l'Inde, excellent ami des Anglais, donnait ainsi ses impressions sur la chasse au tigre :

— Quand un Anglais fait la chasse au tigre, c'est un beau spectacle; mais quand le tigre fait la chasse à un Anglais, c'est bien autrement joli.

***

Dans un établissement du quartier Latin, dont la clientèle est très mêlée.

— C'est étonnant, dit un pianiste, comme les doigts se rouillent vite. Voilà d'ailleurs six mois que je n'ai pas touché une note !

— Six mois ! fait amèrement le restaurateur. C'est exactement comme moi avec vous !

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Abel VOYE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Marie-Claude-Abel VOYE, décédé à Roubaix, le 24 décembre 1889, dans sa 37e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée *le jeudi 26 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront* chantées le même jour à 4 heures 1/4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 27 dudit mois, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix, d'où son corps sera transporté à la gare pour être conduit au cimetière d'Epernay, où il sera inhumé le samedi 28. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 99.

Les amis et connaissances de la famille Achille LEFEBVRE-DEFRENNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Achille-Désiré-Joseph LEFEBVRE, ancien filateur, membre du Conseil de Fabrique de la paroisse Saint-Pierre Saint-Paul, décédé le 24 décembre 1889, à l'âge de 71 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 28 dudit mois, à 11 heures, en l'église de Saint-Pierre Saint-Paul, à Lille. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Notre-Dame, 290, à dix heures trois-quarts.

Ils vous prient aussi d'assister à l'Obit Solennel qui sera chanté dans ladite Eglise le lundi 6 janvier 1890, à onze heures (les Laudes à dix heures et demie) ; à l'Obit que MM. les Membres du Conseil de Fabrique feront célébrer le lundi 20 janvier, à onze heures ; et à la Messe des Trépassés, que le personnel de la filature fera célébrer, le dimanche 12 janvier, à neuf heures. 20978

Les amis et connaissances de la famille VANDENBERGHE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis VANDENBERGHE, décédé à Roubaix, le 24 décembre 1889, dans sa 69e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le vendredi 27 courant, à 3 heures, en l'église de Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue d'Alsace, 38.

Les amis et connaissances de la famille Henri TAELMAN-LEGLEU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Paul-Julien TAELMAN, décédé à Mouveaux, le 24 décembre 1889, à l'âge de 2 ans et 7 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange de 2e classe, qui auront lieu le vendredi 27 courant, à 3 heures, en l'église de Mouveaux. — L'assemblée à la maison mortuaire, route de Roubaix, à Mouveaux (les Duriez).

Les amis et connaissances de la famille MOULARD-LECOCQ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Isabelle LECOCQ, veuve de M. Louis MOULARD, ancien maréchal-ferrant, décédée à Roubaix, le 26 décembre 1889, à l'âge de 62 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut solennels, qui auront lieu le vendredi 27 courant, à 3 heures 1/2, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 112.

Un Obit anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église d'Hem, le lundi 30 décembre 1889, à 10 heures, pour le repos de l'âme de M. Louis-Joseph DROISSART, veuf de Dame Augustine DHONT, décédé à Hem, le 29 décembre 1888, dans sa 82e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu

IMPORTANT AVIS

L'INFLUENZA c'est la grippe. En 1837 et 1858 régnait la même épidémie, traitée alors avec succès par le *Sirop* et la *Pâte de Nafé* de Delangrenier, c'est donc à ces pectoraux qu'il convient de recourir aujourd'hui. Délayer le sirop dans du lait chaud.

Ces produits se vendent dans les bonnes pharmacies. 20915

A. BOUTRY, ENTREP
36, rue de l'Espérance, Roubaix
TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
SPÉCIALEMENT :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
NIVELLEMENTS DE TERRAINS
AVEC GRAND MATÉRIEL
Fourniture et pose de voies ferrées
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

GOUVERNEMENT ROYAL DE MADAGASCAR
28,279 OBLIGATIONS DE 500 FR. 6 o/o
garanties spécialement
par les recettes des Douanes des principaux ports

L'emprunt a servi, à concurrence de 16 millions, à payer les indemnités de guerre dues à la France.
Intérêts : 30 fr. par an (15 juin-15 décembre)
Amortissement en 22 tirages annuels.
PRIX D'ÉMISSION : 500 FR. PAYABLES
100 fr. en souscrivant;
400 fr. à la répartition (*15 au 20 janvier*).
On souscrit : **Samedi 28 décembre**
ET DÈS A PRÉSENT PAR CORRESPONDANCE
au **Crédit Industriel**, 66, rue de la Victoire.
à la **Société Générale**, 54, rue de Provence.
à la **Société Lyonnaise**, à Lyon.
La cote officielle sera demandée. 20964

AUX
Fabriques Parisiennes
E. LANDAUER
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
GRANDE
SPECIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes
FABRIQUE DE LINGERIE
ET BRODERIE A LA MAIN
à Remiremont (Vosges)
Grande mise en vente pour cette saison de modèles nouveaux pour
TROUSSEAUX ET LAYETTES
ainsi qu'une quantité considérable d'articles pour pour enfants, tels que :
Robes blanches et couleurs, Tabliers, Douillettes et Pelisses cachemire, Robes de baptême, etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
Jupons et Pantalons flanelle
pour dames et enfants
Châles de laine et Capelines, etc.
CHOIX CONSIDÉRABLE
DE LINGERIE FINE
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS & TAIES
brodés
Prix exceptionnels
BRODERIES EN TOUS GENRES
Dépôt de Toiles des Vosges
ET
LINGE DE TABLE
garantis à l'usage
CHIFFRES ET BRODERIES
A FAÇON
Maison reconnue depuis de nombreuses années pour offrir les plus GRANDS ASSORTIMENTS, vendre le MEILLEUR MARCHÉ et entièrement de confiance.
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus.*
Grand choix de CADEAUX UTILES
pour fêtes St-Nicolas et les Etrennes
16, rue du Vieil-Abreuvoir, Roubaix

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE
Téléphones et Sonneries
W. ZIMERMANN
INGÉNIEUR-ÉLECTRICIEN
Agent de la Société des Téléphones, de la Société Gramme et de la Compagnie POPP
LILLE, RUE FAIDHERBE, LILLE
APPAREILS MICROPHONIQUES
FONCTIONNANT A 1,000 KILOMÈTRES
ENTRETIEN D'APPAREILS PAR ABONNEMENT
MACHINES DYNAMOS
et installations d'Éclairage par arc voltaïque et incandescence
STATIONS CENTRALES D'ÉLECTRICITÉ
pour éclairages publics
MOTEURS A GAZ « BENZ »
VERTICAUX ET HORIZONTAUX
VENTE ET LOCATION
S'adresser, pour tous renseignements, à M. ZIMERMANN, à Lille. 42576

COUPONS DE JANVIER 1890
Les Coupons des Rentes Françaises, des Actions et Obligations des grandes compagnies de chemins de fer Français, des Obligations du Crédit Foncier de France, de la Ville de Paris, etc., sont payés sans frais par
Le Crédit Lyonnais
Roubaix, 2, rue de la Gare. — Tourcoing, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville
ORDRES DE BOURSE
RÉGULARISATIONS DE TITRES
Remboursement des versements effectués sur les Obligations Panama à lots. 20986

GOFFIN et GABEREL
48, Rue de l'Epeule, Roubaix
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENTS
MAÇONNERIE, DALLAGES, CIMENTAGES
PIERRES & MARBRES
SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

Dictionnaire d'Agriculture, de MM. Barral et Sagnier, ouvrage nouveau indispensable à tous les agriculteurs. 4 vol. in-4° brochés **87 fr. 50,** reliés **103 fr. 50,** payables **9 fr.** par trimestre rendu franco. Envoi franco d'un spécimen. Librairie **G. Maleville, Libourne.** 20791

TRIBUNAUX

TRIBUNAUX ÉTRANGERS

La succession du duc de Brunswick

La Cour suprême de Brunswick a prononcé souverainement hier sur la filiation de la comtesse de Civry.

Je n'ai pas l'intention de reprendre en détail l'historique des débats célèbres qui, depuis tant d'années, se déroulent devant les tribunaux de France et d'Allemagne.

Elisabeth Wilhelmine de Brunswick, fille du duc Charles de Brunswick et de lady Colville, est née le 5 juillet 1826, au château de Wendersen. Elle a épousé le comte de Civry, qui lui a survécu.

Me Heller, qui soutenait devant la Cour suprême de Brunswick les droits successoraux du vicomte de Civry, son fils, rappelait à grands traits l'existence romanesque de cette fille d'un souverain déposséde.

Elisabeth Wilhelmine de Brunswick fut baptisée par le grand aumônier de la cour ducale, assisté des grands officiers de la couronne. Elle eut pour parrain d'honneur le duc Charles lui-même, et pour parrain effectif le prince Wilhelm de Brunswick, son oncle, plus tard duc régnant après l'abdication de son frère.

Sa mère, lady Colville, enlevée par le duc Charles, appartenait à une famille de l'aristocratie anglaise. D'après les témoignages les plus dignes de foi, un

MARCHÉS A TERME

Cours du 26 Décembre 1889

LAINES PEIGNEES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés laines-mères de La Plata et de l'Uruguay — Type supra irréductible — Cours la veille	Type supra irréductible — Cours du jour	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours de la veille	Qualité peigné de fabrique 1 — Cours du jour	Qualité peigné courant 2 — Cours de la veille	Qualité peigné courant 2 — Cours du jour	ANVERS (*par voie télégraphique*) — Peignés Buenos-Ayres — *Français A* — Cours de la veille	*Français A* — Cours du jour	*Français G* — Cours de la veille	*Français G* — Cours du jour	*Allemands B* — Cours de la veille	*Allemands B* — Cours du jour	*Allemands M* — Cours de la veille	*Allemands M* — Cours du jour
Janvier	.... »	.... »	6.30 »	6.30 »	6.07 ½	6.07 ½	5.95 »	5.95 »	6.35 »	6.35 »	6.12 ½	6.12 ½	6.40 »	6.40 »
Février	.... »	.... »	6.17 ½	6.20 »	5.95 »	5.95 »	5.85 »	5.85 »	6.35 »	6.35 »	6.05 »	6.05 »	6.40 »	6.40 »
Mars	.... »	.... »	6.10 »	6.10 »	5.90 »	5.85 »	5.80 »	5.80 »	6.35 »	6.35 »	6.00 »	6.00 »	6.35 »	6.35 »
Avril	.... »	.... »	6.05 »	6.10 »	5.85 »	5.85 »	5.80 »	5.80 »	6.35 »	6.35 »	6.00 »	6.00 »	6.35 »	6.35 »
Mai	.... »	.... »	6.05 »	6.10 »	5.80 »	5.85 »	5.80 »	5.80 »	6.35 »	6.35 »	6.00 »	6.00 »	6.32 ½	6.32 ½
Juin	.... »	.... »	6.02 ½	6.10 »	5.80 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.00 »	6.00 »	6.35 »	6.30 »
Juillet	.... »	.... »	6.02 ½	6.07 ½	5.80 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.00 »	6.00 »	.... »	.... »
Août	.... »	.... »	6.02 ½	6.07 ½	5.80 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.00 »	6.00 »	.... »	.... »
Septembre	.... »	.... »	6.02 ½	6.07 ½	5.80 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	6.00 »	6.00 »	.... »	.... »
Octobre	.... »	.... »	6.02 ½	6.05 »	5.80 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Novembre	.... »	.... »	6.00 »	6.05 »	5.80 »	5.80 »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Décembre	.... »	.... »	6.35 »	6.35 »	6.10 »	6.10 »	6.09 »	6.09 »	6.35 »	6.35 »	6.15 »	6.15 »	6.40 »	6.40 »

LAINES BRUTES

MOIS de LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Laines en suint de Buenos-Ayres — TYPE 1 (*Correspondant au type prima bonne courante à peigne du Havre*) — Cours de la veille de 11 h. 1/2	Cours de la veille de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	Cours du jour de 4 h. 1/2	TYPE 2 (*Correspondant au type prima bonne courante à peigne d'Anvers*) — Cours de la veille de 11 h. 1/2	Cours de la veille de 4 h. 1/2	Cours du jour de 11 h. 1/2	Cours du jour de 4 h. 1/2	LE HAVRE (*par voie télégraphique*) — Buenos-Ayres — *PRIMA BONNE COURANTE* 36 0/0 — Cours de la veille matin	Cours de la veille soir	Cours du jour matin	Cours du jour soir	ANVERS (*par télégraphe*) — Buenos-Ayres — *PRIMA COURANTE* 34 0/0 — Cours de la veille	Cours du jour
Janvier	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	183 ½	183 ½	183 ½	183 ½	176 »	176 »
Février	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	180 »	180 »	180 »	180 »	175 »	175 »
Mars	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	178 ½	178 ½	179 »	179 »	174 »	174 »
Avril	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	178 ½	178 ½	179 »	179 »	.... »	.... »
Mai	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	178 »	178 »	178 ½	178 ½	.... »	.... »
Juin	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	178 »	178 »	178 ½	178 ½	.... »	.... »
Juillet	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	178 »	178 »	178 »	178 »	.... »	.... »
Août	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	178 »	178 »	178 »	178 »	.... »	.... »
Septembre	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	178 »	178 »	178 »	178 »	.... »	.... »
Octobre	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	178 »	178 »	178 »	178 »	.... »	.... »
Novembre	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »
Décembre	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	.... »	195 »	195 »	195 »	195 »	176 »	176 »

FEUILLETON DU 26 DÉCEMBRE 1889 — 4

LA CONFESSION D'UN PERE

Par VICTOR FOURNEL

IV

Devant ce miracle de l'amour maternel, se reproduisant, à vingt ans de distance, avec les caractères et la *même intensité tranquille* que j'avais observé jadis, je me disais que le mot de la marquise de Sévigné à madame de Grignan : « J'ai mal à votre gorge, » n'était pas une simple métaphore, et que, même séparée d'elle par des centaines de lieues, votre mère aurait eu mal à la gorge et mal à l'âme de sa fille, comme ces mutilés qui souffrent à leur bras coupé.

Du jour où Adrienne eut ses dix-huit ans, elle ne pensa plus qu'à une chose : la marier à un homme digne d'elle. Tout se surbordonna dans sa vie à ce désir ardent. Aucune autre question ne l'intéressait sérieusement. Lorsque Adrienne était toute petite — si ravissante, vous en souvenez-vous ? avec ses traits fins qui semblaient modelés en pâte tendre, ses yeux à la Greuze et le flot soyeux de ses cheveux ondulés, — nous passions des heures à l'admirer, en répétant, comme des enfants que nous étions, qu'elle n'aurait pas besoin de dot pour qu'on se la disputât un jour; et nous nous promettions de choisir, d'être aussi difficiles que si elle apportait cinq cent mille francs à son mari. Il fallait maintenant en rabattre. Aucun parti ne se dessinait, même à l'horizon le plus lointain. Hélas ! le temps est passé où les rois épousaient les bergères. Ils épousent quelquefois les danseuses, mais ce n'est plus la même chose.

Nous ne voyions presque personne : l'amour de notre intérieur s'accordait avec la médiocrité de nos ressources pour nous séquestrer du monde. Le cercle primitif de nos relations s'était restreint peu à peu par des morts, des absences, des refroidissements, et nous ne les renouvelions point. Votre mère, absorbée par les soins de sa famille et de son ménage, répugnait à de nouvelles connaissances, et la plupart des anciennes, ne se sentant pas encouragées, avaient désappris par degrés le chemin de la maison. Les quelques personnes avec qui nous étions liés, gens modestes comme nous, ne recevaient pas. A dix-huit ans, Adrienne n'avait encore paru que dans deux ou trois *sauteries* tout intimes, et, chaque fois, il avait fallu des prodiges pour lui accommoder à bon compte une toilette présentable.

Les petits événements de la famille étaient notre seule distraction, et c'est à peine s'il s'en détachait une ou deux par an sur le fond monotone de notre existence. Ma vie, à moi surtout, était d'une régularité éteinte, endormie, sans imprévu et sans espoir d'imprévu. Les jours y succédaient aux jours ; les semaines aux semaines, les mois aux mois, tous semblables les uns aux autres, comme les kilomètres aux kilomètres dans ces routes de la Champagne Pouilleuse qui s'étendent à perte de vue, n'offrant aux regards ni une colline, ni un pli de terrain, ni un bouquet d'arbres, ni une auberge, ni un passant.

Je savais d'avance tout ce que je pouvais attendre de ma position : j'étais commis principal de première classe, depuis l'âge de quarante ans, avec quatre mille francs d'appointements ; je serais sous-chef de troisième classe, à quatre mille cinq cents francs, dans dix-huit mois, si un obstacle imprévu ne se jetait pas à la traverse, puis sous-chef de deuxième à cinq mille, enfin sous-chef de première à cinq mille cinq cents. Ce serait mon bâton de maréchal, et je me retirerais à trente ans de service et soixante ans d'âge, avec une retraite de deux mille six cent vingt cinq francs. Cela était réglé comme un papier de musique. Toute la part d'imprévu, et elle n'était pas grande, tenait dans le chiffre de la gratification annuelle.

V

Le seul accident heureux qui pût introduire quelque jour un élément nouveau dans cette médiocrité beaucoup moins dorée que celle d'Horace, c'était l'héritage d'un parrain, cousin germain de mon père, vieillard maniaque et d'une avarice sordide établi depuis plus de trente ans à Gênes, où il dirigeait une importante fabrique de pâtes d'Italie. Il était allé se fixer dans cette ville une dizaine d'années avant mon mariage et lorsque j'étais encore un adolescent. Nous nous disions quelquefois qu'il en eût coûté bien peu à ce vieux richard sans enfants de doter Adrienne : il lui en eût coûté beaucoup ; d'ailleurs, il ne la connaissait pas et devait s'en soucier autant que de la fille du Grand Turc. La plus légère insinuation à cet égard eût suffi pour le mettre en défiance et peut-être me faire rayer de son testament ; mais j'aurais rougi de me la permettre.

Nous échangions chaque année une lettre laconique, toujours coulée dans le même moule : la mienne partait le 31 décembre ; sa réponse m'arrivait le 5 janvier au matin, régulièrement. Il croyait s'être largement acquitté de son devoir de parrain en nous expédiant, comme cadeau de noces, une caisse de vermicelle qui devait en contenir pour une douzaine de francs.

Mon parrain Daniel Gilbert était un avare classique, un avare de la vieille roche, qui eut rendu cinquante points à l'Harpagon de Molière. Il était homme à souffler sa bougie le soir, en causant avec un ami, parce qu'on n'a pas besoin d'y voir clair pour causer, et, dans l'ombre, à rabattre son pantalon, pour ne pas l'user sur sa chaise. Aucune de ces vieilles histoires courant les *ana* dont il n'eût donné quelque édition particulière avec de légères variantes. D'abord clerc d'huissier, il s'était enrichi par un procédé aussi simple qu'ingénieux : trois mariages successifs avec trois veuves riches et avancées en âge, dont chacune eût le bon goût de mourir vite en lui laissant sa fortune, et, bien entendu, sans lui laisser d'enfant. A quarante ans, il était veuf pour la deuxième fois.

Avec la dot de sa première femme, il avait acheté la principale étude d'huissier de Grasse, et il exerçait à la satisfaction unanime des créanciers, lorsqu'il reçut un jour d'un débiteur brutal une volée de coups de bâton, qui, malgré l'amende infligée au délinquant, le rendit